

A Lille, un partenariat pour (mieux) orienter les étudiants vers la fonction publique



Le 26 septembre 2022, l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'Université de Lille et la Direction régionale des finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord (DRFIP) signent une convention de partenariat visant à mieux informer les étudiants sur les carrières dans le domaine des finances publiques.

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) souhaite mieux faire connaître aux étudiants les métiers et parcours qu'elle propose dans la fonction publique d'État.

L'IPAG de Lille, département de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, a pour vocation de former les étudiants qui souhaitent rejoindre la fonction publique.

Liées par leurs missions, les deux institutions ont décidé de travailler de manière plus étroite et signent un partenariat en matière d'information, de formation et de professionnalisation des étudiants qui s'orientent vers la fonction publique d'État.

A ce titre, la DRFIP s'engage à mobiliser son personnel pour animer des formations, conférences ou journées d'information, mais également pour participer à des jurys de concours blancs ou des soutenances de mémoires. Elle proposera également des stages et contrats d'apprentissage, ainsi que des sujets d'études et de recherche dans le cadre de projets tutorés.

À propos de l'IPAG

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale de Lille contribue à l'information, l'orientation, la formation et la préparation des candidats aux concours d'accès aux corps de catégories A, A+ et B de la fonction publique de l'Etat ainsi qu'à la formation générale initiale et continue des agents de l'Etat. L'institut participe également à la préparation des candidats aux concours d'accès à la fonction publique territoriale et hospitalière. A cette fin, il offre un large choix de formations diplômantes (Licence 3, Master 1 et 2) et de formations non-diplômantes (préparation aux concours de catégorie A – Prép M – préparation aux concours de catégorie B – PECAB – et préparation aux concours internes ouverte aux fonctionnaires déjà en poste). Partenaire depuis de nombreuses années de l'Institut régional d'administration de Lille, l'IPAG participe aujourd'hui à la réussite du dispositif « Classe Préparatoire Talents » (CPT - IRA) dispensée en Master mention administration publique 1ère année.

Il est également porteur de la « Classe Préparatoire Talents » Métiers de l'administration pénitentiaire Hauts-de-France (CPT - Pénit) dispensée en Master mention administration publique, parcours Métiers de l'administration pénitentiaire, en 1ère et 2ème année. A cette fin il a conclu des conventions de partenariat avec l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire d'Agen (ENAP) et la Direction interrégionale des services pénitentiaire de Lille (DISP).

L'IPAG de Lille propose trois Masters 2 professionnalisants mention administration publique :

- parcours Métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés (ACSD)
- parcours Métiers de l'administration territoriale (AT)
- parcours Métiers de l'administration pénitentiaire (APénit)

A cela, s'ajoute, depuis deux ans, la possibilité de poursuivre son année de Master 2 en apprentissage pour les parcours ACSD et AT ; ce qui assure, en même temps qu'une formation universitaire complète, un tremplin ainsi qu'une expérience valorisante pour l'insertion dans la vie professionnelle.

L'exigence de professionnalisation de l'emploi public conduit l'IPAG à faire intervenir de nombreux professionnels aux côtés d'universitaires sensibilisés aux exigences de la préparation des concours. L'institut bénéficie par ailleurs de la proximité de l'ensemble des services de l'Etat en région, d'importantes

Contacts presse

Élodie Legrand
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 71 75 45 27
elodie.legrand2@univ-lille.fr

Florent Baude
Directeur
IPAG de Lille
florent.baude@univ-lille.fr

collectivités territoriales, mais également du Centre hospitalier régional et universitaire de Lille, qui sont autant de lieux de stage, d'apprentissage et d'employeurs potentiels pour les diplômés. L'excellence de ses formations permet à l'IPAG de Lille de se prévaloir, chaque année, d'un taux de réussite conséquent aux concours administratifs.

Plus d'informations :

➤ @ipagLille

➤ <https://droit.univ-lille.fr/les-instituts-facultaires-de-la-fsjsps/institut-de-preparation-a-l-administration-generale-ipag>

A propos de la DRFiP

La Direction régionale des finances publiques (DRFiP) est l'échelon déconcentré dans la région et le département du Nord, de la Direction générale des finances publiques. La plupart de ses compétences sont départementales mais elle exerce aussi des missions de portée régionale en lien avec d'autres administrations et des partenaires locaux.

Les missions de la DRFiP

Son champ d'intervention est particulièrement large : elle gère l'argent public depuis la perception jusqu'aux dépenses. Répartis sur l'ensemble du territoire départemental, ses services assurent, recouvrent et contrôlent les impôts et taxes des particuliers et des entreprises.

- Elle offre aux citoyens des guichets uniques à destination des particuliers et des professionnels, pour le calcul et le recouvrement des impôts et taxes. Elle contrôle et lutte contre la fraude fiscale.
- Au service de l'Etat, elle contrôle et paye ses dépenses. Elle tient sa comptabilité. Elle évalue et gère son patrimoine immobilier en lien avec le Préfet. La DRFiP participe également à l'action financière et économique de l'Etat : prestations d'expertise financière et de conseil, soutien aux entreprises en difficulté . Elle gère également les dépôts des fonds d'organismes et de professions chargés de missions d'intérêt général.
- Au service des collectivités locales et des organismes publics, elle contrôle et paye leurs dépenses, encaisse leurs recettes et tient leur comptabilité. En matière financière, elle leur assure également des prestations de conseil et promeut la dématérialisation des procédures.
- Dans le cadre des missions foncières et topographiques, elle détermine la base des impôts fonciers, établit et diffuse les données cadastrales et assure les formalités d'enregistrement et de publicité.

Plus d'informations :

➤ <https://www.linkedin.com/company/drifip59/>

A propos de l'Université de Lille

L'Université de Lille, quelques mois après la création de l'établissement expérimental en janvier 2022, a atteint un seuil de développement qui la place au rang des universités de stature internationale.

Ceci se matérialise par son appartenance à l'initiative d'excellence française après sa confirmation en mars 2022, par son rang autour de la 400e place au classement de Shanghai et par sa place parmi

les universités françaises dans celui de Leiden.

Notre société est confrontée à de nombreuses transitions sur le plan technologique, économique, sanitaire, social et environnemental. Ces transitions impliquent des transformations de nos manières d'être, de penser, d'agir et une capacité d'adaptation continue des personnes comme des organisations. En croisant les domaines d'expertise et les savoir-faire de ses 11 composantes et 4 établissements-composantes, l'Université de Lille ambitionne de créer des parcours de formation et de recherche pluridisciplinaires plus innovants, porteurs de progrès et utiles à l'écosystème régional. Ensemble, inspirons demain.

Plus d'informations :

➤ www.univ-lille.fr



De gauche à droite : Jean-Gabriel Contamin, Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Agnès Teyssier d'Orfeuil, Directrice du Pôle Ressources et Conditions du travail à la DRFiP, Christel Beaucourt, vice-présidente Formation à l'Université de Lille, et Florent Baude, Directeur de l'IPAG.

Contacts presse

Élodie Legrand
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 71 75 45 27
elodie.legrand2@univ-lille.fr

Florent Baude
Directeur
IPAG de Lille
florent.baude@univ-lille.fr